

L'approche globale à l'échelle de l'établissement d'enseignement

[Recommandation CM/Rec 2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesure

b. xv. Les autorités compétentes devraient favoriser l'adoption d'approches globales et inclusives des politiques et pratiques linguistiques et interculturelles à l'échelle des établissements scolaires/des institutions.

De quoi s'agit-il ?

L'approche globale à l'échelle de l'établissement scolaire vise la mise en place d'institutions et d'environnements d'apprentissage sensibles aux langues, dans lesquels les langues occupent une place centrale dans tous les aspects de la vie scolaire. Par la mise en place de politiques linguistiques curriculaires cohérentes et d'environnements adaptés, tous les membres de la communauté scolaire collaborent afin de concrétiser la vision d'une éducation plurilingue et interculturelle.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

Le concept d'éducation plurilingue et interculturelle couvre l'ensemble des disciplines et des domaines du curriculum. Il convient donc d'accorder une attention particulière à la langue et à la culture à tous les niveaux d'enseignement et dans l'ensemble du système éducatif. Cela implique d'accorder une attention particulière à l'accueil et à l'inclusion ; de favoriser un environnement sûr dans lequel toutes les langues sont respectées et encouragées ; de mettre en œuvre les principes énoncés par la Recommandation dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, ainsi que dans la vie extrascolaire de l'établissement et dans les relations avec la communauté élargie. Les documents de politique institutionnelle devraient également valoriser les compétences plurilingues du corps enseignant, des responsables de la formation et des autres membres du personnel, ainsi que celles des élèves et des étudiant-es, et indiquer les modalités permettant d'en tirer parti, notamment en reconnaissant leur rôle d'ambassadeurs linguistiques pour l'établissement / l'institution.

Voir aussi, dans la Boîte à outils, [Les langues familiales](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

Le Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe accompagne les États membres dans l'élaboration de politiques linguistiques inclusives favorisant la diversité linguistique, le plurilinguisme, la cohésion sociale et l'égalité d'accès à l'apprentissage des langues. Il propose des orientations pratiques pour une éducation aux langues de qualité, fondée sur des principes clairs et des valeurs démocratiques, en mettant l'accent sur une mise en œuvre efficace reposant sur une large adhésion sociale.

Voir en particulier le chapitre 5 sur la création d'une culture du plurilinguisme, et le chapitre 6 consacré à l'organisation de l'éducation plurilingue.

Ressource 2 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie. Volume 1. Contexte, concepts et modèle](#)

Cette publication favorise une compréhension fine des principes clés et des objectifs communs de l'éducation à la citoyenneté, l'objectif étant de renforcer la participation à la société démocratique et sa promotion. Le premier volume présente un modèle de compétences clés, structuré en quatre sous-groupes : valeurs, attitudes, aptitudes, et connaissance et compréhension critique. La langue constitue une composante essentielle de toute compétence disciplinaire. L'acquisition des compétences pour une culture de la démocratie dépend donc également des compétences langagières.

Le [chapitre 6](#) (pp. 37-60) propose une visualisation du modèle de compétences ainsi qu'une description claire du contenu des différents sous-groupes qui le composent.

Les chef-fes d'établissement et autres responsables peuvent utiliser le CRCCD comme référence pour définir la vision et la mission de l'établissement, ainsi que pour orienter les démarches pédagogiques et les politiques d'évaluation.

Le CRCCD peut également servir de base aux échanges entre concepteurs et conceptrices de programmes, enseignant-es, formateurs et formatrices d'enseignant-es, auteurs de matériels pédagogiques et autres parties prenantes.

Ressource 3 : [Plur Clur: Towards whole-school language curricula](#) (EN,DE)

Cette ressource du CELV vise à promouvoir une approche globale de l'ensemble des langues apprises et utilisées à l'école. Celles-ci comprennent la langue de scolarisation, les langues familiales, les langues étrangères enseignées comme disciplines scolaires, ainsi que les langues utilisées pour l'enseignement des différentes disciplines. Le site web propose une gamme d'outils destinés à soutenir la clarification, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, au niveau des établissements, qui soient plurilingues, interculturelles et inclusives, et adaptées aux contextes variés des États membres.

Lors de la conception d'une politique globale d'établissement, il est utile de s'inspirer d'exemples pratiques permettant de visualiser concrètement les différentes possibilités.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues vivantes \(EOL\)](#)

Cette ressource (EOL) du CELV propose divers outils pour l'élaboration de projets linguistiques globaux pour les établissements d'enseignement, afin de soutenir et de renforcer la coopération et le développement professionnel de tous les acteurs concernés. L'EOL présente une vision d'un environnement favorable aux langues et encourage une approche stratégique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Le point de départ d'une telle approche réside dans une prise de conscience collective du rôle des langues dans la promotion de la citoyenneté démocratique et de la cohésion sociale, ainsi que dans l'élaboration de la [politique linguistique](#) des établissements.

Ressource 2 : [La/les langue\(s\) de scolarisation: une feuille de route pour les établissements scolaires](#)

La ressource se compose d'un outil d'autoévaluation associé à une base de données de pratiques prometteuses, en vue d'aider les établissements scolaires à mettre en place un plan stratégique personnalisé visant à promouvoir les compétences des élèves dans la/les langue(s) de scolarisation.

La ressource aide les différentes parties prenantes (des chef-fes d'établissement aux élèves et aux parents) à débattre et à réfléchir à la manière dont la/les langue de scolarisation(s) est/sont effectivement prise(s) en compte dans l'ensemble du curriculum. Elle les invite à considérer différents aspects, tels que la prise en compte de la dimension langagière dans toutes les disciplines, les attitudes à l'égard des langues, le rôle de la langue dans les apprentissages ou encore les ressources linguistiques disponibles au sein de l'établissement.

Ressource 3 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant-es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Pour l'ancrage d'une vision large de la langue dans une approche globale des établissements, il

peut être très utile de lire le chapitre consacré à la [médiation](#) (pp. 96-127).

En outre, la [page du site du Cadre européen commun de référence pour les langues consacrée à la médiation](#) propose des présentations pratiques, notamment des vidéos et des pistes de mise en œuvre. Le concept de médiation met l'accent sur le rôle de la langue dans la construction et la transmission du sens, au sein d'une même langue ou entre différentes langues et variétés linguistiques. Il joue un rôle essentiel dans toutes les disciplines et contribue au développement de tous les élèves.